PLR
Les Libéraux-Radicaux
Le Mont-sur-Lausanne

POSTULAT

Madame la Présidente,
Madame et Messieurs les membres de la municipalité;
Mesdames et Messieurs les membres du conseil communal

Postulat - Données communales et piratage informatique

Contexte :

Les attaques informatiques ne concernent pas que les gouvernements, les entreprises et les individus. Les communes ne sont pas épargnées. En effet, de nos jours, tous ces organismes ou institutions sont d'une manière ou d'une autre exposées aux cyberrisques.

Constat :

Selon des informations parues il y a quelques mois dans la presse, dans le canton de Vaud, il y a deux ou trois ans, une association de communes a dû payer une rançon, dont le montant n'a pas été révélé pour récupérer ses données. Plus récemment, une commune voisine de la nôtre, Romanel, a aussi été rançonnée pour la même raison.

Le Centre national pour la cybersécurité de la Confédération (NCSC), de son côté, reçoit une dizaine de signalements par année de communes victimes de piratage informatique.

C'est peu, sans doute, mais comme ce type de cas n'a pas l'obligation d'être annoncé, on peut imaginer que ce genre d'attaque est sans doute plus fréquent. Ainsi en France, en 2019, 25% des cyberattaques concernaient des communes, alors qu'aux Etats-Unis on estime l'augmentation de ce type de délit touchant à des institutions municipales à près de 60% par année.

Par ailleurs, le danger n'a jamais été aussi avéré qu'en cette période de pandémie qui a vu exploser le télétravail. Il suffit d'une faille dans le système pour que les cybercriminels puissent s'introduire et mettre en péril une organisation. Or, tant les risques encourus que les vulnérabilités sont généralement sous-estimés, sans compter que les failles trouvent souvent leur origine dans le comportement inadéquat des utilisateurs. C'est pourquoi il est impératif de sensibiliser et former l'ensemble du personnel autant qu'il est essentiel de protéger et sécuriser les données, les réseaux et les accès de façon proportionnée.

Demande :

Les auteurs du postulat **demandent donc à la municipalité si celle-ci a procédé à une analyse de risque pour notre commune en ce qui concerne sa possible vulnérabilité informatique**, en particulier face aux risques d'une attaque informatique ciblant ses données et celles personnelles et fiscales de ses administrés, **ou le cas échéant de faire cet exercice et de présenter ensuite au Conseil son constat sur l'état de préparation de notre commune en termes de protection de ses données informatiques**, et en corollaire, comment sont évalués **la qualité de nos infrastructures et le savoir-faire des responsables de l'informatique communale et de leurs utilisateurs** face à de telles attaques..

Fait au Mont-sur-Lausanne, le 23 avril 2021

Le postulant, pour le PLR : Marc Maillard

Consorts :

Daniel Besson

Jean-Charles Fresquet